

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrū

Vol. XXI, No 2

Montréal, Février 1915.

50 cts par an

ET AVEC CET ARGENT-LA?

Un grand journal de France, où les questions de mutualité sont l'objet d'une hospitalité et d'une étude aussi généreuse que pratique, publiait il y a quelques mois, un article commentant ainsi:

"Le chef de famille qui pourvoit, par son travail, aux besoins des siens, et qui sait qu'il pourra le faire tant que ses forces le lui permettront, reconnaît combien il est important pour lui de prévoir l'avenir et de prendre, en conséquence, des dispositions de protection pour le cas de décès prématuré.

"La méthode à la fois la plus sûre et la plus économique pour atteindre ce résultat, c'est l'assurance sur la vie. Le capital assuré est généralement versé à la veuve, aux orphelins, en un seul montant, et l'expérience nous apprend que cette méthode, à côté de nombreux avantages, offre l'inconvénient de laisser à des personnes parfois inexpérimentées la disposition de sommes importantes. Il peut arriver qu'une gestion malheureuse fasse disparaître rapidement la protection que le chef de famille avait en vue. Ains le but qu'il se proposait ne se trouve pas atteint, malgré tout ce qu'il a fait lui-même personnellement."

Il n'y a là rien de bien neuf, me direz-vous. C'est vrai. Tout comme il n'est pas neuf de dire, par exemple, "Fermez vos portes à clef,"—"Ne laissez pas traîner d'allumettes,"—"Ne faites pas d'exces à table." Mais il faut croire que ces vieilles recommandations sont encore bien nécessaires puisqu'il y a, presque chaque jour, des gens qui n'en tiennent pas compte, des maisons où les cambrioleurs entrent comme dans une place publique, des allumettes qui allument des incendies où périssent des enfants et des adultes, des maux de toutes sortes qui font de plusieurs ce qu'un célèbre médecin appelait "des déchets d'humanité!"

Notre devoir à nous, organe de la mutualité, est surtout d'amener les gens à comprendre tout ce que représente de sécurité, de facilité, de noblesse, de loyauté pour les siens, l'assurance-vie par voie de mutualité; et une fois ces gens convaincus et enrôlés, de leur prémunir contre toute défaillance, comme aussi de leur faire comprendre ce c'est travailler, à la fois, pour eux-mêmes et pour leurs semblables que d'inciter quelques-uns de ceux-ci à faire partie d'une société dont ils ont tout les premiers, apprécié et accepté les avantages.

Mais ce serait peut-être montrer quelque égoïsme, une certaine étroitesse d'esprit et de cœur si nous jugions notre tâche terminée quand nous avons payé à une veuve, à des orphelins, le montant d'un certificat. On a dit, et c'est devenu proverbe, que l'argent est plus difficile à conserver qu'à obtenir. Mais conserver, ce n'est pas tout. Il faut conserver en faisant fructifier.

Manger le capital, ce ne serait qu'ajourner, à plus ou moins loin, la vie de privations que le défunt a voulu éviter aux siens en s'assurant.

Placer ce capital à la caisse d'épargne ou l'enfour dans le traditionnel bas de laine, c'est s'exposer à l'épuiser petit à petit, sans trop s'en apercevoir. Le montant d'un certificat, en mutualité, n'étant jamais assez considérable pour produire suffisamment, placé à trois pour cent, si c'est là tout ce qu'on possède.

Nous suggérons donc ceci pour les cas généraux: s'établir sur une terre si les enfants sont assez grands et y ont quelque goût; tenir un petit commerce ou s'adonner chez soi à une petite industrie, etc.

Mais, pardessus tout, ne pas mettre son argent: 1. Dans un achat à paiements successifs et à confiscation sûre si l'on ne les rencontre pas; 2. et surtout dans les affaires où l'on vous offre un boeuf en retour d'un oeuf.

Nous ne parlons bien entendu, ici, que des cas où le produit de l'assurance est le seul capital que l'on possède.

EXTRAIT DU "DEVOIR" NUMERO DU 15 JANVIER 1915.

Pour la défense de la Langue Française.

L'Alliance Nationale verse \$100.00 dans la caisse de Secours de l'A. C. J. C.

Un Exemple à Suivre.

Notre grande Société de Secours Mutuels désirent participer au mouvement de solidarité nationale qui se développe à travers tout le pays, vient d'adresser au Trésorier général de l'A. C. J. C., M. Emile Girard, 169, rue St-Jacques, Montréal, un chèque de \$100.00, accompagné de la lettre suivante:

M. Emile Girard, Trésorier-général,
Association Catholique de la
Jeunesse Canadienne-Française,
160, rue St-Jacques, Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que votre appel au nom de l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, en faveur des écoles bilingues d'Ontario a été pris en considération par notre Bureau Exécutif, à sa dernière assemblée.

Les directeurs de notre association se sont déclarés heureux de pouvoir, dans cette circonstance, prouver leur sympathie pour une œuvre aussi patriotique.

Veillez trouver sous ce pli, le chèque de l'Alliance Nationale, pour une somme de cent dollars, que vous voudrez bien verser dans le fonds commun destiné à cette fin. Nous regrettons que les ressources qui sont mises à notre disposition ne nous permettent pas de faire davantage, et veuillez croire que l'Alliance Nationale s'empresse toujours d'encourager ces heureuses initiatives en faveur de nos compatriotes.

Agréé, cher Monsieur, l'expression de l'entier dévouement avec laquelle j'ai l'honneur de me

Le Trésorier général, ALFRED ST-CYR.

Sans aucun doute, la belle initiative de l'Alliance Nationale provoquera une légitime satisfaction parmi ses nombreux amis et créera un nouveau courant de sympathie pour nos compatriotes opprimés.

GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT

Du 1er Février au 30 Juin 1915.

ARRETE DU BUREAU EXECUTIF

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er février 1915 et se terminera le 30 juin 1915.

Droits d'entrée.

Art. 1—Les droits d'entrée durant ce concours sont ceux fixés par les statuts, art. 176. Le droit d'inscription à la caisse des malades (art. 177) est supprimé.

Récompenses offertes par le Bureau Exécutif.

Art. 2—(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant ce concours.

Prix d'Honneur.

(2) En outre des \$2.00 mentionnés au paragraphe 1 du présent article, les membres du sexe masculin auront droit aux récompenses suivantes; d'après le nombre de membres proposés:

- (a) 2 membres, une épingle à cravate (en argent);
- (b) 3 membres, une épingle à cravate (en or);
- (c) 4 membres, un loquet;
- (d) 5 membres, un pendant de montre (fob);
- (e) 8 membres, une paire de boutons de manchettes;
- (f) 10 membres, une chaîne de montre;
- (g) 12 membres, une bague en or aux armes de la Société;
- (h) 15 membres, une montre en or aux armes de la Société.

Prix d'Honneur spéciaux pour Dames.

(3) En outre des 2.00 mentionnés au paragraphe 1 du présent article, les dames auront droit aux récompenses suivantes, d'après le nombre de membres proposés:

- (a) 2 membres, une épingle aux armes de la Société (en argent);
- (b) 3 membres, une épingle aux armes de la Société (en or);
- (c) 4 membres, une épingle aux armes de la Société (argent et émail);
- (d) 5 membres, une bague aux armes de la Société;
- (e) 8 membres, une médaille-scapulaire (en or);
- (f) 8 membres, un chapelet monté en or;
- (g) 10 membres, un camée;
- (h) 15 membres, une montre en or aux armes de la Société.

Prix Extraordinaire.

(4) Le proposeur du plus grand nombre de membres (au moins 100) aura droit à un automobile Ford (char touriste) aux lieu et place des prix mentionnés dans les trois premiers paragraphes du présent article.

Prix de Cercle

- Art. 3—(a) Un drapeau en soie, aux armes de la Société, sur lequel le nom du cercle sera inscrit en lettres d'or, à tout cercle qui aura fait admettre 25 membres;
 (b) Un collier de président, à tout cercle qui fera admettre 15 membres;
 (c) Une série d'insignes d'officiers, nouveau modèle, à tout cercle qui aura fait admettre 10 membres.

Conditions diverses.

- Art. 4—Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux mois de contributions avant le 1er septembre 1915.
 Art. 5—Les fondateurs de cercle ou de bureaux de perception ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté, non plus que les membres agrégés par lettre de sortie.
 Art. 6—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours. Les cercles et bureaux de perception qui bénéficieront de leur aide seront, par le fait, hors concours, ainsi que leurs membres, pour tous les membres qu'ils recruteront pendant la période qu'ils seront ainsi aidés.

G. MONET, Sec.-Gén.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-JOSEPH, No 1

A une intéressante soirée, lundi, le 11 janvier dernier, dans le sous-sol de l'église St-Joseph, rue Richmond, le cercle St-Joseph a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année 1915.

Le résultat a été le suivant:

Président, Nap. Chartrand; Vice-Président, F. X. Ouellette; Sec.-arch., O. Bourdon; Trésorier, Hector Leduc; Méd.-exam., Dr Z. Lefebvre; Introduceur, E. Lanouette; Substitut, Aug. B. Genand.

Les membres du Cercle St-Joseph ont choisis les deuxième et quatrième lundis comme dates d'assemblée.

L'élection et l'installation des officiers ont été présidées par M. Chs Duquette, 2ème Vice-Président Général de l'Alliance Nationale, assisté de M. Auguste B. Genand.

L'ordre du jour "Suggestions pour le bien de l'Association", les membres ont eu le plaisir d'entendre des discours pratiques.

M. l'Inspecteur en Chef a traité les principes sur lesquels la mutualité est basée et expliqué l'importance pour les sociétés d'avoir des taux suffisants pour l'accumulation du fonds de réserve capable de garantir le paiement intégral des certificats émis par les sociétés.

Les autres orateurs qui ont pris part à la discussion sont MM. E. Cavanah, Alex. Prud'homme, et J. E. Noiseux.

Il y avait à cette assemblée une nombreuse assistance.

CERCLE DUQUETTE, No 320

Jeudi soir, le 14 janvier à la salle de l'Union des Commis Marchands, les membres de ce cercle s'étaient réunis en grand nombre pour procéder à l'élection des officiers et assister en même temps à la réception annuelle du cercle.

Dans l'assemblée, l'on remarquait le Vice-Président général, M. Chs Duquette, qui est en même temps le patron de ce cercle M. L. A. Rivet, ancien député d'Hochelega, Messieurs Alfred Rousseau, Frs Turgeon, Alex. Charette.

Cette assemblée était présidée par M. Alfred Turgeon, président. Après avoir procédé aux affaires de routine, M. Turgeon donna lecture du rapport des officiers lequel est très intéressant. Il fait voir que dans le cours de l'année 1914 le cercle a augmenté son effectif de 90 membres et le capital de sa caisse générale de \$200.00. La balance au crédit du cercle au 31 décembre 1914 était de \$632.68. Au premier janvier, le cercle comptait 373 membres en règle. Avant de quitter le fauteuil, le Président du cercle a prononcé un très intéressant discours sur les progrès et les œuvres accomplies par le cercle Duquette au cours de l'année 1914; il insiste sur le fait qu'après avoir souscrit au Comité France-Amérique et au fonds pour la défense des droits des catholiques de langue française d'Ontario et à plusieurs autres œuvres du genre, le cercle avait cependant augmenté considérablement son capital. En terminant son discours, M. Turgeon invite le Vice-Président général à présider les élections.

En prenant le fauteuil présidentiel, M. Duquette fait quelques commentaires sur le rapport des officiers et sur le discours du Président. Il félicite le cercle de son succès, il signale aux membres ce que peut faire le travail et l'union: "Votre cercle dans lequel existe la plus parfaite harmonie, depuis quelques années, est devenu l'un des plus importants de l'Alliance Nationale. Il est non seulement un des plus nombreux, mais aussi un de ceux dont la situation financière lui permet de pouvoir souscrire à nos œuvres nationales. Continuez à administrer votre cercle dans cet esprit et vous atteindrez le but mentionné aux 1er et 2ème articles de nos règlements". L'élection a donné le résultat suivant pour 1915:

Président, J. A. Turgeon; Vice-Président, Ars. Brault; Sec.-arch., Hector Charette; Trésorier, R. Millette; Méd.-exam., Aug. Mathieu; Com.-ord., Armand Gauthier; Introduceur, Nestor Brûlé; Substitut, Alex. Charette; Auditeurs: Frs Turgeon et Hervé Dubois.

Immédiatement après les élections, l'installation fut présidée par M. Duquette avec M. Frs Turgeon comme Commissaire-Ordonnateur général.

A l'ordre du jour "Suggestions pour le bien de l'Association", le Président invita M. L. A. Rivet à adresser la parole. M. Rivet dit qu'il accepte avec plaisir cette invitation. Il traite de la mutualité avec toute l'éloquence qu'on lui connaît et termine en faisant l'éloge du patron du cercle et en invitant les membres à assister aussi régulièrement que possible à leurs réunions mensuelles.

M. l'Inspecteur en Chef est de nouveau appelé à adresser la parole; il profite de l'occasion pour donner des explications sur les amendements adoptés à la dernière réunion du Conseil Général.

Après la clôture de l'assemblée il y eut goûter et soirée récréative au cours de laquelle les membres ont eu le plaisir d'entendre des déclamations par MM. A. Racicot, J. A. Turgeon et C. A. Vallerand; des chansons comiques ont aussi été

chantées par MM. Turgeon et plusieurs autres membres.

Cette soirée fut non seulement agréable et intéressante mais elle fut aussi instructive à plusieurs points de vue.

CERCLE NOTRE-DAME de GRACES, No 342

Mercredi, le 20 janvier dernier, les membres de l'Alliance Nationale, cercle Notre-Dame de Grâce No 342 réunis à la salle Décarie procédaient à l'élection des officiers pour l'année 1915, sous la présidence de M. J. E. Alfred Arnaud, Organisateur, et représentant du Bureau Exécutif.

Voici les noms des officiers élus:

Président, O. Dionne; Vice-Président, U. Duchéary; Sec.-arch., Jos. Béluse; Trésorier, A. Décarie; Méd.-exam., J. E. Bourget, M. D.; Com.-ordon., L. Lafleur; Introduceur, C. Cloutier; Substitut, P. E. Beaupré.

Pour se rendre au désir exprimé par le Président, M. J. E. Alfred Arnaud expliqua aux membres du cercle les amendements adoptés à la dernière réunion du Conseil Général particulièrement celui qui a trait au réajustement des taux. Ces explications ont été bien accueillies par l'assemblée et tous les membres ont compris que le Conseil Général avait visé à donner la plus grande somme de bénéfices en même temps que de sécurité à chaque sociétaire et c'est sans hésitation qu'ils votèrent des remerciements au Bureau Exécutif et à son représentant, M. Arnaud.

CERCLE BRUCHESI, No 135

Le 15 janvier dernier, les membres du cercle Bruchési No 135, se réunissaient pour procéder à l'élection de leurs officiers. Près d'une centaine de membres avaient répondu à l'appel, cependant, malgré l'affluence considérable, l'assemblée fut calme et tous les officiers furent élus par acclamation. Voici les noms de ceux que le cercle s'est choisis pour l'année 1915.

Président, A. J. Leduc; Vice-Président, J. A. Boisvert; Sec.-arch., R. H. Bénard; Trésorier, Art. Dufresne; Méd.-exam., Dr Z. Comtois; Com.-ord., A. Desroches; Introduceur, F. X. Bessette; Substitut P. G., Méric Guertin.

M. J. E. Alfred Arnaud, Organisateur, représentait le Bureau Exécutif et présida l'élection et l'installation des officiers. A l'ordre du jour "Suggestions pour le bien de la Société", il expliqua aux membres la nature des amendements adoptés à la dernière convention, s'attachant à démontrer que l'adoption de ces amendements donnait à l'Alliance Nationale une sécurité incontestable et des avantages tels que bien peu de sociétés peuvent se vanter de pouvoir en fournir de semblables.

A la même assemblée, sur proposition de M. L. P. St-Louis appuyé par M. Méric Guertin, il est résolu que le cercle Bruchési No 135 vote une somme de \$20.00 au fonds de secours belge.

M. O. Nantel appuyé par M. J. Archambault propose que le cercle Bruchési souscrive la somme de \$20.00 à la Société St-Vincent de Paul de la paroisse du Sacré-Cœur, "car disait M. Nantel, s'il est bon de secourir les Belges dans leurs malheurs, c'est aussi un devoir de tendre la main à nos compatriotes qui sont dans le besoin."

Ces deux propositions furent adoptées unanimement.

Les membres après l'assemblée entonnèrent quelques chants patriotiques et s'en retournèrent dans leur famille après une soirée agréable; nul doute que des réunions semblables sont de nature à faire beaucoup de bien au cercle et à la société.

CERCLE ST CASIMIR No 82

Lundi, le 11 janvier dernier, à St-Casimir, Comté Portneuf, a eu lieu une assemblée populaire de l'Alliance Nationale, Cercle St-Casimir, No 82. L'Exécutif était représenté pour la circonstance par M. G. H. Vaillancourt, Inspecteur, sous la présidence duquel ont eu lieu l'élection et l'installation des officiers du cercle.

Après l'installation des officiers, M. Vaillancourt s'appliqua à faire connaître à ses auditeurs les amendements passés à la dernière Session du Conseil Général, leur opportunité et leur caractère.

M. Vaillancourt énuméra ensuite les avantages nombreux qu'offre l'Alliance Nationale et qui ne sont offerts par aucune autre société similaire.

Si l'on en juge d'après la manifestation que lui a faite son auditoire, on peut dire qu'à cette assemblée, M. Vaillancourt a obtenu le maximum du succès.

M. le Dr Labrecque fut l'orateur suivant et avec l'habileté et la délicatesse qu'on lui connaît, remercia Monsieur l'Inspecteur d'être venu réchauffer le zèle des membres du cercle St-Casimir et l'assura que son passage dans cette localité fera époque dans les annales du cercle dont il l'honneur d'être le Président.

Après la clôture de cette séance des rafraichissements furent servis et, en somme, cette soirée a été une des plus intéressantes et des plus récréatives que le cercle St-Casimir a eu depuis sa fondation.

Les officiers suivants furent élus pour l'année 1915, savoir:

Président, J. R. Labrecque, M.D.; Vice-Président, Jos. Perron; Secr.-arch., Ernest Carrier; Trésorier, E. Henri Tardif, N.P.; Méd.-exam., Dr J. R. Labrecque; Com.-ord., Clovis Paquin; Introduceur, Gaudias Bédard; Auditeurs, H. Grandbois et E. Gingras; Substitut, Nap. Carignan.

CERCLE JACQUES CARTIER, No 49
LACHINE

Une séance intéressante a eu lieu mardi soir, à Lachine, sous les auspices de l'Alliance Nationale, Cercle Jacques-Cartier No 49. A cette assemblée, on procéda solennellement, sous la présidence de M. G. H. Vaillancourt, Inspecteur, à l'installation des officiers du dit cercle pour l'année courante.

Les nouveaux élus sont:

Président, Ed. Labelle; Vice-Président, A. E. S. Bournet; Séc.-arch., J. S. A. Ashby, N.P.; Trésorier, Frs Robineau; Méd.-exam., Henri Gatien; Com.-ord., Félix Desrosiers; Introduceur, Alph. Boisvert; Substitut, A. V. Robert.

Après l'installation des officiers, M. Vaillancourt, pendant une heure durant, parla des amendements passés lors de la dernière session du Conseil Général, rappela les avantages qu'offre cette puissante institution, parla aussi de la situation financière de la Société et demanda à ses auditeurs de se bien renseigner eux-mêmes sur l'Alliance Nationale afin de la mieux connaître, ce qui leur permettra de l'aimer davantage et de ne jamais perdre une occasion de la faire connaître à nos amis.

"En parlant de l'Alliance Nationale, dit-il, nous pouvons, fièrement et sans crainte, proclamer cette Association comme le modèle des Sociétés de bienfaisance de l'Amérique du Nord. Les succès obtenus jusqu'ici, depuis sa fondation, nous mettent à l'aise pour faire cette assertion et son passé est une garantie pour l'avenir."

Les orateurs suivants furent: MM. Ed. Labelle, Président; A. E. S. Bournet et Alb. St-Denis.

On se retira gaiement à une heure avancée de la soirée, chacun épris du désir de faire sa quote part de travail pour les succès futurs de l'Alliance Nationale.

CERCLE ST VINCENT No 42

Judi, le 28 janvier dernier, les membres de l'Alliance Nationale, cercle St-Vincent, No 42, s'étaient réunis au lieu ordinaire, Salle Granger, pour entendre le rapport des officiers. Plusieurs invitations avaient été faites et MM. Laurin et Quintal du cercle Viger No 227, MM. Jubinville et Prévost du cercle Papineau, ainsi que le représentant du Bureau Exécutif, M. J. E. Alfred Arnaud, Organisateur, étaient présents à cette assemblée.

Ce dernier eut l'occasion d'expliquer la nature des amendements adoptés à la dernière convention, particulièrement celui du réajustement des taux pour les membres admis avant novembre 1906. Tous ont compris que cette modification aurait pour effet de placer l'Alliance Nationale dans une position tellement avantageuse que bien peu de sociétés de secours mutuels pourront lui être comparées. Il y eut ensuite nombre de discours prononcés par les invités et cette assemblée se termina par une fête de famille à laquelle tout le monde contribua en chants patriotiques ou en musique.

Il est certain que des assemblées comme celle-là attirent beaucoup les membres et c'est pourquoi les cercles de l'Alliance Nationale pourraient suivre cet exemple et récréer leurs membres après une année de travail.

CERCLE SAINT-ARSENE, No 327

La séance d'élection des officiers de ce cercle a eu lieu le 20 janvier dernier, sous la présidence du Secrétaire général de la Société, M. Georges Monet, à la salle Levesque, coin des rues de Laroche et Daniel.

Ce te élection a donné le résultat suivant:

Président, M. Joseph Beauvais; vice-président; M. P. Vallée; secrétaire, M. J. E. Laforest, trésorier, M. Arthur Lagarde; méd.-exam., M. Roch Despatie; com. ord., M. Julien Beauvais; introd., M. Thomas Villeneuve; sub. P. G., M. J. A. Trudel.

Aussitôt après, le Secrétaire général fit au cercle des remarques très pratiques, tant au point de vue de son bon fonctionnement que de son développement futur; il donna des conseils que les officiers et les sociétaires s'engagèrent à suivre et il termina par un compte-rendu des opérations générales de la Société.

Si l'on en juge par la satisfaction hautement exprimée par chacun des officiers, cette séance aura de bons résultats et contribuera au développement de l'Alliance Nationale dans la belle paroisse de Saint-Arsène. Nulle part est mieux comprise que dans ce cercle l'importance du groupement de Canadiens français, dans des institutions du genre de la nôtre, et ce n'est pas trop présumer de l'avenir que de dire que le Cercle Saint-Arsène avant longtemps sera un des plus nombreux et des mieux administrés.

Chacun des officiers adressa la parole, exprimant sa satisfaction d'appartenir à notre Association et manifestant son désir de travailler ardemment aux succès de la belle cause préconisée pour le plus grand intérêt et le plus grand bien de nos compatriotes.

CERCLE CONTANT, No 173

Le 13 janvier dernier, le Président général accompagné de l'Inspecteur en chef, visitait le cercle Contant et pour la circonstance les membres s'étaient fait un devoir de se rendre en grand nombre; la salle était comble quand les Officiers Généraux firent leur entrée.

L'élection des officiers a été présidée par le Substitut, M. Henri Lachance et l'installation par le Président général et l'Inspecteur en chef.

Les officiers élus pour l'année 1915 sont les suivants:

Président, J. Eudore Morrier; Vice-Président, Jos. Auger; Sec.-arch., B. Cloutier; Trésorier, J. L. Arpenteur; Méd.-exam., J. E. Bastien; Com.-ord., J. O. Bleau; Introduceur, J. Dufault; Substitut, Henri Giguère.

A l'ordre du jour "Suggestions pour le bien de l'Association" de remarquables discours ont été prononcés par le Président général qui traita de l'Association au point de vue national et par M. l'Inspecteur en chef qui aborda la question au point de vue des avantages et des garanties qu'offre l'Alliance Nationale à tous ses membres.

L'aumônier du cercle, M. l'abbé Piette, M. Aleide Dalpé et M. E. Morrier, Président du cercle, ont aussi fait quelques remarques qui furent bien appréciées par les sociétaires.

Cette assemblée du cercle Contant a eu pour effet d'enthousiasmer les membres en leur faisant comprendre l'importance qu'il y a pour nous de développer nos institutions et de les asseoir sur les meilleures bases financières possibles.

Le rapport annuel de ce cercle démontre que, dans le cours de l'année 1914, il a fait des progrès notables.

CERCLE CREMAZIE, No 171

Mardi le 12 janvier dernier, le cercle procédait à l'élection annuelle de ses officiers, sous la présidence de M. Georges Monet, le Secrétaire général de la Société.

Ce cercle, l'un des plus importants de l'Association, compte dans ses rangs plusieurs notabilités du beau quartier Laurier, où il a son siège d'affaires, tant dans le clergé et les professions libérales que dans le commerce et l'industrie.

Le Secrétaire général s'est appliqué, dans ses remarques, à faire l'éloge de la bonne administration de ce cercle dont les finances sont des plus prospères et qui est dirigé avec tant de zèle par les officiers qui président à ses destinées. Il dit, en terminant, qu'il fait des vœux pour que les luttes amicales, qu'il avait rappelées, à propos de recrutement, à ses amis presque tous présents à l'assemblée, se renouvellent cette année et qu'une section de nouvelles recrues viennent se ranger sous la bannière du cercle Crémazie pour succéder aux anciens, et faire prospérer sans arrêt la belle œuvre de l'Alliance Nationale dans la paroisse de l'Enfant-Jésus.

M. Napoléon Royal, le dévoué Président du cercle, réçu pour la sixième fois, répondit avec chaleur et éloquence aux remarques du Secrétaire général et sut trouver des mots qui créèrent l'enthousiasme parmi l'auditoire. Adressèrent aussi la parole le Dr Emile Peltier, Dr Rouleau, M. Hector Blain, Adelard Gaudry, J. A. Lafond, etc.

Tous les mêmes officiers de l'année dernière furent réélus:

Substitut P.G., M. A. Drouin; Président, M. Nap. Royal; Vice-Président, F. H. Barcelo; Sec.-Arch., A. Gaudry; Trésorier, Hector Blain; Méd.-Ex., Dr Emile Peltier; Introduceur, S. Lamoureux; Comm. Ord., Roch Ouellette.

CERCLE GUAY, No 341

Ce cercle a procédé le 15 janvier dernier, à l'élection de ses officiers pour 1915.

M. Georges Monet, Secrétaire général de la Société, agissait comme Président d'élection et M. J. E. Arnaud, organisateur, l'accompagnait. Les officiers suivants ont été élus à l'unanimité: Président, M. A. T. Gariépy; Vice-Président, M. C. Lalumière; Sec.-Arch., M. C. Lamontagne; Trésorier, M. P. Monahan; Méd.-Ex., M. P. A. Dansereau; Com.-Ord., M. A. Ducharme; Introduceur, M. J. Bastrath.

Après l'installation officielle des nouveaux élus, le Secrétaire général expliqua aux membres la question du réajustement des taux pour les membres admis avant 1906, et les motifs qui ont provoqué ce changement. Il fit ensuite un résumé des opérations de la société et démontra sa solvabilité incontestable ainsi que les nombreux avantages qu'elle offre par ses certificats de participation.

Les explications du Secrétaire furent bien comprises et soulignées d'applaudissements à plusieurs reprises.

CERCLE ST-EDOUARD, No 126

Le 26 janvier dernier, à la salle du Coureur des Bois, avait lieu l'installation des officiers de l'Alliance Nationale, cercle St-Edouard No 126, sous la présidence de M. J. E. Alfred Arnaud, Organisateur de la Société et représentant du Bureau Exécutif.

Voici les noms des nouveaux élus chargés de conduire ce cercle durant l'année 1915:

Président, A. Constantin; Vice-Président, P. Corbeil; Secr.-arch., Théo. Ratelle; Trésorier, J. A. Beaudry; Méd.-exam., Dr J. A. D. Bélanger; Introduceur, J. Bonvin; Com.-ord., J. Allard; Substitut P. G., J. T. Ledoux.

L'assemblée était très nombreuse, la plupart des membres étaient aussi accompagnés de leurs dames, de sorte que ce fut réellement une fête pour le cercle en même temps qu'une assemblée. Plusieurs discours furent prononcés, parmi lesquels on remarque ceux de MM. Leclair et Corbeil ainsi que celui du représentant du Bureau Exécutif.

Après l'assemblée on eut l'occasion d'entendre plusieurs bonnes chansons canadiennes par MM. Leclair, Blouin, etc.

CERCLE FRONTENAC, No 172

Le 11 janvier dernier, les membres de l'Alliance Nationale, Cercle Frontenac No 172, se réunissaient à la Salle Gagnon pour procéder à l'élection de leurs officiers pour 1915.

Les membres suivants ont été choisis par leurs confrères pour remplir les charges ci-dessous mentionnées:

Président, M. Armand Lefrançois; Vice-Président, M. J. E. Béhard; Secr.-Arch., M. Bruno Mongeau; Trésorier, M. J. E. Viau; Méd.-Ex., M. Edouard Millaire, M.D.; Com.-Ord., M. R. McCutcheon; Introduceur, M. Harold Hmblebee; Substitut P. G., M. J. X. Forest; Chapelain, M. l'Abbé Ern. Marsan.

Quoique l'assemblée ait été nombreuse, tout se passa d'une façon assez calme: le plus grand nombre des officiers ayant été élus par acclamation. Le Président réélu pour un sixième terme, remercia les membres d'un témoignage d'estime aussi constant, et, pour prouver que son zèle n'avait pas diminué, il avait pour le soir même, un nouveau candidat à présenter au Cercle. Nul doute que son exemple sera suivi par les autres officiers.

LA BELGIQUE FIERE

Que nous ayons, par notre obstinée et multiple résistance, permis à la France et à l'Angleterre de s'armer, de s'organiser et de se sauver elles-mêmes, ce n'est point à nous de le dire trop bruyamment. Mais, faisant cela, nous avons fait chose plus importante encore.

Nos petits soldats belges à Liège et à Haelen représentaient—oh! certes, sans le savoir—tout un passé de culture et de civilisation. Si la France incarne et la Grèce et Rome, nous pouvons affirmer qu'ils les défendaient et les maintenaient, au moment où leur existence spirituelle était le plus menacée. C'est à cause de cela que leur acte si simple devient tout à coup si grand. Il ne faut pas craindre d'évoquer, à leur sujet, le souvenir des Thermopyles. Le sort des Spartiates fut semblable à celui des Liégeois. Une poignée d'hommes sauva, tout comme jadis, le monde.

A ne considérer que cet immense et suprême service rendu à l'Occident, rien que la fierté doit rester en nos cœurs, debout. Les pleurs nous déshonoreraient. Disons-nous qu'entre tous les peuples, la Belgique fut choisie pour qu'un des plus hauts prodiges humains fût accompli par elle, qu'elle eut l'honneur d'être le premier et le plus nécessaire des remparts que la civilisation moderne dressa contre la férocité et la sauvagerie millénaires, et que son histoire rejoindra celle des rares petites nations qui seront immortelles. Disons-nous encore que, pendant ces heures tragiques, nous avons vécu avec une intensité telle que toute notre existence nationale passée ne vaut pas cette minute soudaine et superbe sous la foudre. Il me semble qu'avant elle, nous n'étions pas même un peuple. Nous nous usions en de minimes querelles; nous nous disputions sur des mots et non pas sur des réalités; nous nous complaisions à nous diviser; nous nous reprochions nos origines, soit flamandes, soit wallonnes; nous tâchions d'être avocats, commerçants, fonctionnaires, sans nous inquiéter, avant tout, d'être des citoyens fiers et libres. Le péril nous a été salutaire, plus que la sécurité. Nous nous sommes découverts à nous-mêmes. Nous nous sommes serrés en une telle unité de force et de courage, nous avons formé un tel faisceau de résistance et de tenacité, qu'aux yeux de certains, la Belgique ne date que d'hier et que jamais elle ne s'est sentie plus réelle qu'au moment où, privée de territoire, elle n'a, pour se reconnaître et se rallier, que son roi.

EMILE VERHAEREN.

PENSEES

La vérité pure est dans le vin. Mais le vin pur, où se trouve-t-il?

A. KARR.

Celui que la vérité condamne la hait et la fuit.

BOSSUET.

Le monde est un théâtre où les hommes et les femmes sont les acteurs.

x x x

Notre nature est dans le mouvement; le repos entier est la mort.

x x x

Un homme qui n'a jamais souffert est un sot dont la Providence n'a su que faire.

La vérité n'offense que les faibles et les sots. Il n'est rien de plus naïf que la vanité.

ACCUSE DE RECEPTION

Montréal, 21 janvier 1915

Mr Geo. Monet, S. G.,

Alliance Nationale,

Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai reçu par l'entremise de M. Geo. P. Viau, Trésorier de l'Alliance Nationale, cercle Frontenac No 172, le chèque No 40856, au montant de \$1,000, en paiement du certificat dont mon époux, feu Jos. Dufour, était porteur.

J'étais loin de m'attendre à être payée aussi vite et veuillez recevoir mes plus sincères remerciements pour la promptitude apportée dans le paiement de ma réclamation.

Votre très obligée,

Dame Veuve Jos. Dufour.

PRISEURS EMINENTS

L'usage du tabac à priser est loin d'être tombé en désuétude complète et plusieurs personnes, même parmi les plus distinguées s'y adonnent encore volontiers.

Tout le monde sait, par exemple, que Sa Sainteté Léon XIII était un priseur invétéré et que quantité d'ecclésiastiques ont leurs tabatières, mais ce qui surprendra peut-être le public c'est que lord Winston Churchill, l'actif ministre de la marine anglaise aime beaucoup prendre une prise, durant son énorme labeur et qu'il en est de même pour T. P. O'Connor le plus fameux des journalistes irlandais actuels et l'un des députés qui ont réussi à faire adopter le Home Rule.

ENCYCLOPEDIE

M. de Talleyrand, envoyé en 1792, à Londres, fut reçu très froidement par Georges III lorsqu'il se présenta à son grand lever, et la reine lui tourna le dos avec dédain.

"Elle a bien fait," dit M. de Talleyrand à M. de Biron qui l'avait accompagné, car sa majesté est fort laide."

D'après le "Canadian Forestry Journal", le Canada possède à peu près 800,000,000 d'acres de forêts; mais déduction faite de la superficie forestière des régions froides, le total de la partie réellement productive n'atteint pas 300,000,000 d'acres. Et, si l'on tient compte du fait qu'un quart seulement de cette superficie renferme du bois de commerce, on est forcé de conclure que la richesse forestière du Canada, sans être épuisée, n'est pas inépuisable.

Dans une vieille thèse de 1642, l'excellent docteur Michel Dupont se demandait si les médecins vivent plus longtemps que les autres hommes. Oui, répond-il, parce qu'ils suivent mieux les préceptes de l'hygiène.—Non, dit Voltaire. Il n'y a pas de centenaires parmi les médecins. "Le roi de France a déjà enterré quarante de ses médecins, tant premiers qu'ordinaires..."

Ce qu'il y a de très agréable, quand on se donne la peine d'examiner l'histoire d'un peu près, c'est qu'on ne tarde pas à s'apercevoir qu'on ignore tout, et que les faits les plus certains en apparence flottent, au contraire, au milieu d'une imprecision charmante, ce qui permet de les raconter de trente-six manières, avec à peu près autant de sûreté dans un cas que dans l'autre.

LE CAPITAL MORAL

D'une étude publiée sous ce titre dans une revue féminine française, nous tirons les extraits suivants qui constituent une splendide leçon de charité pratique et illustrent à merveille le dicton si connu mais si vrai: "La manière de donner vaut mieux que ce qu'on donne."

La bonté intelligente produit les grands bienfaiteurs de l'humanité. Elle saura toujours trouver les aides nécessaires et parfois, sans qu'elle ait même à le solliciter, l'or vient à ses œuvres.

Il est des privilégiés qui ont toutes les fortunes et les emplois avec une rare munificence; mais il est aussi des riches, des intelligents, des excellents à qui manque l'esprit d'initiative, avec ses hardiesses essentielles et fécondes. Ils ne peuvent pas aller de l'avant; le qu'en dira-t-on les trouble. Une certaine paresse d'action, le manque de dons extérieurs, la tyrannie d'un milieu familial ou social, que sais-je, les paralysent; ils en souffrent parfois cruellement.

Ces sensitifs ont la main droite largement ouverte, mais ils veulent, souvent par humilité, qu'on ignore leurs bienfaits; ils craignent de pointer, par des largesses publiques ceux qui voudraient donner et n'ont rien à offrir. D'autres n'ont ni le temps ni la possibilité de l'action directe. Pour eux les quêtes et les souscriptions sont nécessaires. Ils accomplissent ainsi leur devoir charitable et procurent à d'autres, moins riches, le bonheur d'agir, ce qui leur serait impossible sans leur générosité.

Ainsi chacun trouve un plus malheureux que soi à secourir et un plus riche pour l'y aider.

Il est des gens qui, pour secourir, ont toujours la bourse à la main avec la chance de l'avoir pleine. D'autres aussi généreux, ont la bourse plate. Ils paieraient de leur personne, avec l'aide de la bourse remplie du voisin charitable. Ainsi la noble satisfaction de faire le bien est à la portée de tous.

Ah! le cœur, ce sublime moteur de la bonté, du dévouement, de l'abnégation, que de bien, que de bonheur il dépense! Il peut donner sans compter; son fond est inépuisable, il ne redoute pas la prodigalité; nul ne le ravira; la mort même ne saurait l'en dépouiller.

La divine richesse, qu'elle inspire saint Vincent de Paul, le modeste curé dont les œuvres couvrent le monde; les Boucicaud, les humbles ouvrières, fondatrices des Petites-Sœurs des Pauvres, cette merveille de charité; ces femmes d'élite de tous rangs qui sur nos champs de bataille, dans nos grandes cités, dans nos asiles, nos hôpitaux, nos écoles, soignent les souffrances matérielles, soulagent les douleurs morales; ou, dans nos campagnes, ces châtelaines, ces villageoises ignorées qui, au lieu de perdre leur temps en plaintes stériles sur l'ennui de leur vie, le consacrent à répandre autour d'elles le bien-être et la joie!..

Et toujours, partout, en tout, le cœur est le semeur de vie, le germe des actions fécondes, le créateur de l'allégresse, même au milieu des larmes. Si les déshérités ne portent pas à travers le monde, la torche incendiaire, allumée par une aveugle révolte contre les inégalités sociales, c'est aux gens de cœur, à ces riches, que la société le doit. La bonté ne trompe jamais.

J'entends prononcer le mot ingratitudes. Voulez-vous délier l'ingratitude au point de n'en plus souffrir? Faites le bien uniquement pour le bien, et non dans l'espoir d'une récompense humaine, si infime soit-elle. Donnez ce que vous avez; si vous n'avez rien, donnez-vous, vous-même; si cela ne suffit pas à ceux qui vous implorent, acceptez, sollicitez l'or des riches, qui, par vos mains, feront ainsi le bien qu'ils se croient inhabiles à faire.

VIENS PRENDRE UN VERRE

Une coutume aussi funeste qu'ancienne veut que, sous la plupart des toits, l'on offre de l'alcool entre les repas, à toutes heures du jour et de la nuit, aux amis, aux parents, qui échangent des visites.

Pourquoi cette coutume? Quelle en est la raison? Où en sont les bons côtés?

Nous ferions une récompense honnête à quiconque nous répondrait.

Est-il rien de plus pénible que le spectacle, dont nous sommes tous les jours les témoins, de la visite, par les mêmes groupes, d'une demi-douzaine, d'une douzaine de buvettes, fréquentées l'une après l'autre.

L'on rencontre une connaissance. Le premier bonjour est: "Bonjour, viens prendre un verre."

Ce verre est suivi d'un autre, souvent de plusieurs autres.

L'on fait une partie aux cartes—dont les cercles, dans les familles: "Viens prendre un verre."

Sans doute, il y a une foule de gens, qui, tout en buvant de l'alcool, ne tombent pas dans le désordre. Mais leur exemple sert de justification à d'autres, à des milliers d'autres que l'alcool fait sombrer.

Dans les élections politiques, municipales, l'alcool est devenu un facteur de premier ordre. Il n'est plus d'élections possibles sans whiskey.

Que de fois n'avons-nous pas vu, à l'occasion de grandes réunions politiques, des débitants d'alcool engager des fanfares, les placer vis-à-vis leurs maisons de commerce, afin d'y appeler les foules!...

Le nombre des licences, le caractère moral de ceux qui les obtiennent ne reçoivent pas, règle générale, l'attention que les autorités municipales devraient y donner.

La réforme est peut-être plus difficile à opérer dans les villes que dans les campagnes. Cependant si tous les hommes qui aiment le véritable progrès, et qui sont dévoués à l'intérêt de leur race, veulent se donner la main, il sera relativement aisé de créer, d'ici à quelques années, un courant invincible contre le commerce en détail pur et simple de l'alcool.

L'Hon. J. ISRAEL TARTE.

LA FEMME

Nous avons beau dire, les femmes pourraient en quelque sorte se passer de nous, mais nous ne pouvons jamais nous passer d'elles. Là où elles ne sont pas, il n'y a plus de plaisir. Et ceux-là mêmes qui sont assez impertinents pour blâmer leurs défauts en public, sont très souvent assez faibles pour adorer leurs charmes en particulier. De sorte que si la femme est un mal, comme quelques-uns ne craignent pas de le dire, c'est du moins, il faut bien le reconnaître, c'est du moins un mal dont on ne peut pas se passer. Mulieres sunt malum, sed tamen o cives! non licet habitare hoc sine malo.

CH. DE LA FERRIERE

Le temps use l'erreur et polit la vérité.

Nous recevons la vérité comme les champs reçoivent la rosée du ciel.

On se brouille entre parents, parce qu'on ne se ménage pas les vérités.

F. FABRE.

L'ARGENT ET SON POUVOIR D'ACHAT

Dans un rapport présenté au comité spécial chargé de faire une enquête sur les conditions de la vie parmi les employés du service postal, M. Barnes du département du travail du "Board of Trade," de Londres, soumit, il y a quelques mois, des statistiques fort intéressantes sur la puissance relative de la livre sterling, \$4.86, comparativement au prix de détail de 23 produits alimentaires. Un tableau indique pour chaque année, la proportion de cette somme qu'il aurait fallu de 1895 à 1912 pour acheter les mêmes quantités de produits. Le même calcul a été fait, pour le dollar américain, se basant sur les prix du bureau du Travail des Etats-Unis. Voici ce tableau:

	Dollar
1895	\$1.00
1896	1.00
1897	1.00
1898	.97
1899	.96
1900	.94
1901	.89
1902	.85
1903	.85
1904	.84
1905	.83
1906	.81
1907	.77
1908	.75
1909	.71
1910	.67
1911	.68
1912	.63

Comme on le voit par le tableau ci-dessus, la puissance d'achat d'un dollar en 1895 se trouvait réduite à 63 centins en 1912. En d'autres termes en 1912, on devait payer \$1.00 ce que l'on pouvait se procurer pour 63 centins en 1895.

Et avant la guerre, en 1914, l'état du marché n'était pas meilleur.

DU DEVOUEMENT A LA PATRIE

Aucun labeur ne doit vous sembler lourd pour sauver le pays qui vous soutient et vous nourrit entre les vivants, et vous reçoit en sépulture entre les morts. Aussi est-on forcé de dire que ceux-là sont dénaturés, qui, au besoin et pour le salut de leur pays, ne font pas effort de tout leur pouvoir, mais aiment mieux se laisser périr avec la chose publique que s'exposer pour elle au péril. Il pourrait donc sembler que la loi de la nature serait plus parfaitement accomplie chez les bêtes que chez nous autres, et que vous seriez trouvés plus dénaturés qu'elles, qui n'ont ni entendement ni raison, quand on voit les oiseaux défendre leurs nids avec le bec et les ongles, les ours et les lions garder leurs cavernes à la force de leurs griffes et de leurs dents.

ALAIN CHARTIER.

Pendant un très violent orage, qui s'abattit sur Liverpool, un employé de cette ville, se trouvant assis à son bureau, vit soudain comme une petite balle de flamme s'avancer sur lui et le porte-plume dont il se servait s'agita fortement dans sa main. Ce qu'il y eut d'ailleurs de plus extraordinaire c'est que la plume ne fut nullement endommagée et que l'employé lui-même n'eut aucunement à souffrir de cette rude épreuve.

DEMANDES D'EMPLOI

Nous nous ferons un devoir de publier les demandes d'emploi de ceux de nos sociétaires qui sont sans ouvrage, s'ils veulent bien donner leur nom, profession et adresse au Secrétaire général.

Monsieur A. Ethier, 609 de Lanaudière, accepterait une position pour ouvrage général.

Monsieur J. L. Giguère, 609 de Lanaudière, demande un emploi comme ferblantier-ouvreur et aussi ouvrage général.

CONDOLEANCES

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cercle St-Edouard, No 126, à la famille T. Berthiaume, à l'occasion du décès de ce dernier. Au Rév. J. A. N. Morin, Chapelain, à l'occasion du décès de sa sœur.

Cercle Delorimier, No 112, à M. L. M. Cornelier, à l'occasion de la mort de son frère, Rev. Père Cornellier, O. M. I.

Cercle Jeanne d'Arc, No 53, A Madame Loriot, à l'occasion de la mort de son époux. Au Docteur C. A. Daigle, et sa famille, à l'occasion du décès du Docteur Desjardins.

Cercle Crémazie, No 171, à M. Hector Blain, à l'occasion du décès de sa mère.

Cercle Lavallée, No 343.—A M. Joseph Dame, et à sa famille, à l'occasion du décès de M. Alfred Rochon.

Cercle Lachenaye, No 166.—A M. J. Y. Pomet, à l'occasion de la mort de sa jeune fille.
Cercle Frontenac, No 172.—A la famille Joseph Dufour, à l'occasion de la mort de ce dernier.

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, 27 janvier 1915

Monsieur le Secrétaire-Général
de l'Alliance Nationale,
J'accuse réception du chèque de \$500.00 que vous m'adressez ce jour en règlement de la police de mon fils. Je dois vous rendre hommage pour la promptitude avec laquelle vous avez réglé ce montant et j'en remercie l'Alliance Nationale.
Dame Vve A. Rochon.

Québec, 6 Déc. 1914.

M. Georges Monet, Secrétaire-général
de l'Alliance Nationale.

Monsieur,
Nous accusons réception de votre chèque de \$1,002.15, en paiement du certificat dont mon fils, P. Raoul Poulin, était titulaire.

Veuillez accepter nos plus sincères remerciements pour le prompt paiement de cette réclamation.

Encore une fois, merci.

Je demeure,

ADJ. POULIN,

POPULATION DU CANADA ET DE SES PROVINCES

PROVINCE	1871	1881	1891	1901	1911	Superficie Milles carrés
Alberta.....				73,022	374,663	255,285
Colombie Anglaise.....	36,247	49,459	98,173	178,657	392,480	355,855
Manitoba.....	25,228	62,260	152,506	255,211	445,614	73,731
Nouveau Brunswick.....	285,594	321,233	321,263	331,120	351,889	27,985
Nouvelle Ecosse.....	387,800	440,572	450,396	459,574	492,338	21,427
Ile du Prince Edouard.....	94,021	108,891	109,078	103,259	93,728	2,184
Ontario.....	1,620,851	1,926,922	2,114,321	2,182,944	2,523,274	407,262
Québec.....	1,191,516	1,359,027	1,448,535	1,648,898	2,002,712	703,653
Saskatchewan.....				91,279	492,432	251,700
Yukon.....				27,219	8,512	207,076
Territoires du Nord-Ouest.....	48,000	56,446	98,967	20,129	17,196	1,921,685
Population totale.....	3,689,257	4,324,810	4,833,239	5,371,315	7,204,838	4,227,843

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS)
CERTIFICAT DE DOTATION

No	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	ANNUITE	
		Cercle ou B. P.	Age	Date		Montant	Echéance
98	Henry Lambert	Yamaska, No 51	49	17-8-94	\$500	\$ 50 00	20-8-14
99	A. S. Delisle	Mont Royal, No 2	52	8-11-94	3000	200 00	10-11-11
100	Edm. Hurtribise	Monte Bello, No 55	49	12-9-94	1000	100 00	23-10-14
101	Alexis Frappier	Olier, No 127	53	7-1-98	1000	100 00	21-11-14
102	Romain Trudeau	St Henri, No 12	49	18-7-94	500	50 00	2-12-14
103	J. N. R. Laberge	B. P. Chateauguay, No 28	54	18-7-99	1000	100 00	1-1-15
104	Alf. Forget	Charlemagne, No 73	53	25-8-98	500	50 00	25-11-14

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	DECES			Médecin Examineur
		Age	Cercle	Date		Date	Age	Cause	
1799	Edr. Roberge	43	Dufresne, No 228	17-8-03	2000	27-10-14	54	Congestion pulmonaire	J. E. Beaudet
1800	A. Hubert Martel	32	St Stanislas, No 200	21-5-09	500	23-11-14	38	Lymphangite	A. Bonin
1801	J. B. Lamarche	43	Salaberry, No 34	28-6-06	1000	25-11-14	51	Tuberculose pulm.	J. L. A. Gauthier
1802	A. Latrelle	42	Garneau, No 118	2-6-99	500	28-11-14	57	Obstruction intestinale	H. Campeau
1803	J. A. Richard	26	Hochelega, No 29	14-2-94	1000	28-11-14	46	Néphrite chronique	J. H. Garceau
1804	Emm. Belair	35	Beauharnois, No 3	22-6-94	1000	30-11-14	46	Tétanos	A. T. Côté
1805	Adolphe Houle	33	Racine, No 182	6-5-06	1000	5-12-14	42	Intoxication rénale	F. Bertrand
1806	Alfred Lafond	19	Lourdes, No 184	4-12-12	500	12-12-14	21	Tuberculose pulmonaire	A. E. Jutra
1807	Art. Brisebois	26	Cadillac, No 387	30-6-11	500	13-12-14	29	Pneumonie	G. A. Pilon
1808	Alf. Rochon	41	Lavallée, No 343	19-2-12	500	28-12-14	44	Congestion cérébrale	G. A. Laforest
1809	Joseph Dufour	41	Frontenac, No 172	5-8-12	1000	5-1-15	43	Tuberculose pulmonaire	I. Lavolette
1810	Pierre Martel	42	Rivière-à-Pierre,						P. E. Ayotte
			No 265	12-5-11	500	7-1-15	46	Insuffisance mitrale	

CONSEIL GENERAL
ETAT FINANCIER
AU 31 DECEMBRE 1914

Caisse de Dotation		Recettes		
Contributions,	\$21,862.52	Intérêts,	\$18,523.00	\$ 40,385.52
Balance au 30 novembre 1914.....				1,748,931.97
				\$1,789,317.49

Déboursés	
Bénéficiaires de membres décédés.....	\$ 7,400.00
Invalides, \$..... Pension 70 ans,	\$2,700.00
Caisse gén. (5%), \$1,093.13 Divers,	\$341.27
	1,431.41
Balance au 31 décembre 1914.....	\$ 11,534.41
	1,777,783.07
	\$1,789,317.48

Caisse Centrale des Malades		Recettes		
Contributions,	\$8,204.88	Intérêts, etc,	\$10,801.49	\$ 19,006.37
Balance au 30 novembre 1914.....				417,666.11
				\$ 436,672.48

Déboursés				
Indemnités,	\$7,098.87	Remboursements,	\$17.07	\$ 7,115.94
Caisse gén. (5%), \$410.24 Divers,	\$60.69			470.83
Balance au 31 décembre 1914.....				\$ 7,586.87
				429,085.61
				\$ 436,672.48

Caisse d'Epargne des Cercles		Recettes		
Dépôts,	\$10.00	Intérêts,	\$52.00	\$ 62.00
Balance au 30 novembre 1914.....				7,985.39
				\$ 7,997.39

Déboursés	
Cercles, capital et intérêts.....	\$ 4,238.67
Balance au 31 décembre 1914.....	\$ 3,758.72
	\$ 7,997.39

Caisse Générale		Recettes
Caisse dotation et des malades (5%),	\$ 1,503.37	
Rétribution, \$2,582.30 Drt. ? Hon. \$121.00.....	\$ 2,703.38	
Revue, \$39.00 Fournitures, \$588.88.....	\$ 647.88	
Intérêts, \$1.02 Dépôts RE prêts, \$19.00.....	\$ 20.02	
Divers, (Bureau),.....	\$ 14.12	
Fonds de Secours, \$6.03 Frais audition, \$74.99.....	\$ 81.02	
Divers, \$1405.08.....	\$ 1,405.08	
Souscription Comité France-Amérique \$186.95.....	\$ 186.95	
Balance au 31 décembre 1914.....	\$ 10,274.88	
	\$ 7589.01	

Déboursés	
Organisation, \$1,109.05 Propagande, \$72.60.....	\$ 1,181.65
Fournitures, \$..... Revue, \$15.00.....	\$ 15.00
Lumière, \$14.99 Poste, etc. \$2.75 Papeterie.....	\$ 17.74
Salaires Officiers, \$694.72 Emp. Bureau \$979.53	\$ 1674.25
Divers, (Bureau),.....	\$ 30.00
Inspection, \$505.99 Enquêtes, \$.....	\$ 505.99
Ass. Gar. Off. Cl. ? B. P. ? Remboursement, \$48.00	\$ 48.00
Divers \$46.67 Loyer, \$3480.21.....	\$ 3526.83
Balance au 30 novembre 1914.....	\$ 6,909.44
	\$ 899.52
	\$ 7,589.01

Résumé	
Caisse de dotation, surplus.....	\$1,777,783.07
Caisse des Malades.....	429,085.61
Caisse Générale.....	3,758.72
Caisse d'Epargne.....	470.53
Surplus de remise.....	
Moins Caisse générale.....	\$2,211,100.88
	1,027.48
	\$2,210,073.40

Placements des Fonds	
Fabriques.....	\$ 147,816.00
Municipalités sociales.....	79,971.87
Municipalités.....	117,110.00
Prêts Hypothécaires.....	1,792,594.78
Dépôt Gouvernement N.B.....	10,000.00
Banques Hochelega, Provinciale, Nationale, d'Epargne, Canadian of Commerce.....	
Immeuble.....	61,457.21
Prêt sur certificats Dotation.....	8,186.16
Avancé par Banques, pour compléter prêts.....	\$2,210,836.00
	782.60
	\$2,210,073.40

Attesté à Montréal 31 décembre 1914.
Certifié correct.
A.L.F. ST-CYR, Trés.-Gén.
O. BOURDON,
J. A. MIGNAULT, } Auditeurs.

TARIF POUR COCHERS ET VOITURES DE LOUAGE A MONTREAL.

Table with 3 columns: Duration (15 minutes, 30 minutes, 45 minutes, A l'heure), Number of persons (1 ou 2 personnes, 3 ou 4 personnes), and Price (\$0.50, .75, 1.00, 1.25, 1.50).

Table with 3 columns: Duration (15 minutes, 30 minutes, 45 minutes), Number of persons (1 ou 2 personnes, 3 ou 4 personnes), and Price (\$0.75, 1.00, 1.25, 1.75, 2.00).

BAGAGE

Pour toute valise portée sur l'une des voitures susdites... Nulle charge pour les sacs de voyage, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

Les fractions d'heures pour les courses au-delà d'une heure seront payées au prorata des charges ci-haut établies. Le tarif ci-dessus s'applique à toute course dans les limites de la Cité de Montréal, quand même il faut traverser une municipalité voisine pour se rendre à destination.

Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé 50 cents en sus des charges ci-dessus.

Les prix ci-dessus s'appliquent aussi à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en-dedans de telles limites.

Ne sont pas inclus dans le mot "personne" et sont exempts de payer les enfants au-dessous de cinq ans portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

Le mot "course" doit être interprété comme admettant les arrêts dans la limite du temps fixé pour telle "course".

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comtés ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABBREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb P.G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

- No 7—Cl. STE-ANNE DE BELLEVUE, J.-A. Daoust, S. A.; M. C. Bezner, T. Réun. 3e mer., 7.30h. p.m., salle Bezner & Daoust.
No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal. Théo. Bénard, S.-A., 2314 Jean, 8h. p.m., 235 Riv. d'Y.

- No 118—Cl. GARNEAU, Montréal. Moïse Vincent, S.-A., 1088 des Érables; Jos. Labelle, T., 199 Vinet, Réun. 3e mer., salle Lafontaine, 7 h. 15 min.
No 119—Cl. ST-TITE, Abbé J.-S. Grenier, curé, chap. Abbé J.-C. Grenier, vic. Sb. P.G.; J.-P. Jacob, S.-A., et J.-L. Lacourrière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.

No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, Nap. Chartrand, Prés. 694 St-Antoine; Z. Lefebvre, Md.-E., 491 St-Antoine, O. Broussard, S.-A., 201 Versailles; Hector Leduc, T., 831 Atwater. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m., sous-sol église St-Joseph.

No 221—Cl. ST-MALACHIE, Ormstown, J.-E. Daoust, S.-A.; et T. Réun. dern. dim. salle de la vieille école, 11.30h. a.m.

No 222—Cl. GARDE CHAMPLAIN, Québec, J.-A. Plamondon, Prés.; J.-O. Bélanger, S.-A. 168 d'Arguilly; Emile Jaibert, T., 16 Dorchester. Réun. 3e jeu., 8h. p.m., 7 rue Charest.

No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire, Art. Lapierre, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.

No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capelton, M. l'abbé J.-L. Couture, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11h. a.m., à l'école paroissiale.

No 233—Cl. ST-LOUIS, Sherbrooke, H.-N. Briens, Prés., 77 King; A.-C. Demers, S.-A. et T. 24 Prospect, Réun. 2e dim. 1.30h., au bureau de la Cie de Fraîs Funéraires, 77 King.

No 235—Cl. ROBERVAL, Asbestos, J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.

No 236—Cl. de BEAUJEU, Wotton, Elz. Côté, S.-A., et T. Réun. 3e dim., à 1h. salle publique du village.

No 240—Cl. ROUSSIN, Pte-aux-Trembles, Co. Laval, Théod. Dulude, S.-A., et T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., à la ristrie.

No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, W. Beaupré, S.-A.; Nap. Rousseau, fils, T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., salle Leclerc.

No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton, Adél. Prévost, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h., chez M. Fraudant.

No 251—Cl. de la PELTRIE, Rock Island, Co. Stanstead, Geo. Boisvert, S.-A. et T. Réun. dern. dim., à midi, chez M. P.-A. Bissonnet.

No 261—Cl. ST-VENANT, Paquetville, Co. Compton, Cl. Chicoine, S.-A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.

No 263—Cl. ARTHABASQUA, A.-A. Picher, S.-A.; F.-X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'école de ville.

No 265—Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Royer, S.-A. et T. Réun. 1er et dern. dim., 2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 267—Cl. ROYAL, Montréal, J.-D. Marcotte, S.-A., 1002 Henri-Julien; Honorius Marcotte, T., 1012 Henri-Julien. Réun. 4e ven., 8h. p.m., à 1844 Blvd St-Laurent.

No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.-A. et T. Réun. dern. dim., à 8h., chez M. Alf. Vézina.

No 295—Cl. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, Rod. Dazé, M.D., S.-A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.

No 302—Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.-A.; Art. Chéné, T. Réun. 4e jeudi, 1.30h. p.m., au collège.

No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Bergeron, S.-A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.

No 311—Cl. VILLERAY, Montréal; J.-Bte. Huot, S.-A. 3183 St-Hubert; Jos. E. Roy, T., 2440 E. Chateaubriand, Réun. 2e et 4e merc., à 8h. p.m., salle D'ibec, 2468 E. Chateaubriand.

No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.-A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.

No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charette, S.-A., 261 Boyer; R. Millette, T., 635 Berri. Réun. 1er et 3e jeu., 8h. p.m., 149 Berri.

No 321—Cl. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.-A.; Sév. Dupuis, T. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., salle Ed. Ouellet.

No 325—Cl. MOREAU, St-Mar., Co. Verchères, Clovis O. Sénécal, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327—Cl. ST-ARSENE, Montréal, Jos. E. Laforest, S.-A., 2061 Bd St-Laurent; Art. Lagarde, T., 2602 St-Hubert. Réun. 1e, 3e merc., 8h., 551 Bélanger.

No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charette S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11.30h. p.m., chez M. E. Charette.

No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, Jos. T. Simoneau, S.-A., et T. 334, 5e Avenue, qrt. Rosemont; Réun. 2e et 4e ven., 8h. p.m., salle Millier, 1880 Masson.

No 338—Cl. LA TUQUE, Co. Champlain, D. Laverge, S.-A.; Hild. Cantin, T. Réun. 2e merc., 7h. p.m., à l'hôtel de ville.

No 340—Cl. GUILGUES, Jos. Houle, S.-A.; Henri Côté, T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., salle Nunez.

No 341—Cl. GUAY, Montréal, A.-T. Gariépy, P.; C. Lamontagne, S.-A., 921 Marquette; P. Monahan, T., 2632 Bordeaux. Réun. 1er et 3e ven., sous-sabsem, église St-Jean-Berchmans.

No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal, Jos. Béluie, S.-A., 687 Colbrooke, G.-A., Décarry, T., 540 Bd Décarry. Réun. 1er, 3e merc., 8h. p.m., 540 Décarry.

No 344—Cl. de la VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Ig. Dumesnil, S.-A. et T.; J. P. Decosse, Md.-E. Réun. dernier dim. 8h. p.m., salle publique.

No 347—Cl. LA PÉRADE, Ste-Anne de la Pérade, Z. Paquin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11.30h. p.m., salle LeBoucq.

No 349—Cl. ST-SACREMENT, Lachine Locks, Rn. Thibert, S.-A., 95, 3e Avenue; A. Montbriand, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e ven., 8h., salle paroissiale.

No 354—Cl. MORINVILLE, Alberta, Alex. Lavoie, S.-A. et T. Réun. 2e mardi 8h. p.m., à la salle publique.

No 355—Cl. ST-ALBERT, Alberta, Jos. Oulmet, S.-A.; T. Réun. 2e jeu., 8h. p.m., à l'hôtel de Ville.

No 364—Cl. ST-PAUL des METIS, Alberta, J.-C. Thérien, S.-A. et T. Réun. dern. dim., après grand messe, à l'hôtel de Ville.

No 366—Cl. CALGARY, Alberta J.-L. Olivier, S.-A. et T., 1022, 19e av. E. Réun. 3e lun., 8h. p.m. à la salle de l'église du Sacré Cœur.

No 367—Cl. N.-D. de STANBRIDGE, Art. Denault, S.-A. et T. Réun. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 371—Cl. FRASER, Duck Lake, Sask, M. J. Dubois, S.-A. et T. Protém. Réun. 3e dim., à l'école publique catholique.

No 372—Cl. VONDA, Saskatchewan, Nap. Parlier, S.-A. et T. Réun. 1er dim., à midi, au bureau du Dr Droiron.

No 373—Cl. BOURDELL, Howell, Sask, Pierre Wagner, S.-A. et T. Réun. 3e dim., après la messe, chez le secrétaire.

No 379—Cl. POTHIER, Manville, R. I. Ant. H. Gauvin, S.-A. et T. Réun. 3e ven., 8.30h. p.m. à la salle Jacques-Cartier.

No 382—Cl. FRASER, Duck Lake, Sask, M. J. Dubois, S.-A. et T. Réun. 3e dim., à l'école publique catholique.

R. I. Mme Stéphan. Levesque, S.-A. et T. Réun. 3e mar., 7h.30, à la salle Eagles, Edif. Hope, 233 Main.

No 394—Cl. MARIE-THÉRÈSE, Warren, R. I. Mme Cyrille Robert, S.-A. et T. Réun. 3e mercredi, jeu., 8h. p.m., sous-sol église St-Jean-Baptiste.

No 399—Cl. de ST-PIERRE, M. J. Dubois, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., Bureau du secrétaire.

No 402—Cl. de LAMORCIÈRE, St-Paul de Chester, J. Ern. Auger, M.D., S.-A. et T. Réun. 3e dim., 8h. p.m., à la salle J.-B. Labanc.

Table with 2 columns: Description of membership fees and amounts. Includes 'Droits d'entree pour devenir membre de l'Alliance Nationale' and 'Pour certificats de participation de \$ 500'.

TARIF DES CONTRIBUTIONS MENSUELLES

Table with 4 columns: Age, \$500, \$1000, \$2000. Subtitle: CLASSE A.—CERTIFICAT DE DOTATION.—PENSION A 60 ANS.

CLASSE B.—CERTIFICAT DE DOTATION.—PENSION A 70 ANS.

Table with 4 columns: Age, \$500, \$1000, \$2000. Subtitle: CLASSE C.—CERTIFICAT D'ASSURANCE AU DECES (vie entiere).

MALADIE

Table with 6 columns: Age, Taux. Subtitle: Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Une légère cotisation mensuelle est imposé par les corcles pour couvrir leur frais d'administration, tel que loyer, etc., pour payer au Conseil Général, 10c par membre par mois, par rétribution.

L'ALLIANCE NATIONALE PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTREAL 395, AVENUE VIGER Téléphone Bell: Est, 3017-3018

- OFFICIERS GENERAUX: S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire; S. G. Mgr. G. Gauthier, Aumônier; BUREAU EXECUTIF: Ls-Arsène Lavallée C.R., Président Général; F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil; Chs Duquette, comptable; Jns. Contant, pharmacien; Georges Monet, comptable; A. St-Cyr, courtier; Théo. Cypriot M.D., Trésorier Général; Eug.-H. Godin, avocat; L.-O. Dauray, N.P.; Frs Fanteux, avocat; P.-H. Bédard, M.D.; J. A. Lapierre, M. D.; J. D. Viau, architecte; Aviseur Légal; Directeur; Directeur; Directeur; Directeur.

- Département d'Organisation et d'Inspection Chs Duquette, Montréal, Inspecteur en chef; G.-H. Vaillancourt, Sherbrooke, Inspecteur; C. Manseau, Montréal, Inspecteur; J. E. Alfred Arnaud, Montréal, Organisateur; J.-B. Arnault, Montréal, Organisateur; J.-E.-O. Beiveau, Plessisville, Organisateur; Nap. Brouillette, Pawtucket, R. I., Organisateur.

PLACEMENTS A. ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau: 11h A.M. à 12h P.M. Percuteur (Art. 19) M. JODOIN, 395, AVENUE VIGER MONTREAL

FONDEE EN 1900 Banque Provinciale DU CANADA 7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

Président: M. H. Laporte, Gérant Général: M. Tancredé Bienvenu. Capital autorisé, \$2,000,000.00 Capital payé et surplus au 31 Décembre 1914, \$1,683,900.24

Département d'épargne ordinaire @ 2% 69 Succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelaga MONTREAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: - \$ 4,000,000 Fonds de réserve et surplus \$ 3,625,000 Total de l'actif au-delà de \$32,000,000

La Banque a vingt-sept bureaux dans la ville Elle reçoit les dépôts d'épargne, qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année

St-Germain, Guérin & Raymond AVOCATS 30, RUE SAINT-JACQUES